



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 20 mai 2019

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineau@cc-parthenay-gatine.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'organisation du marché modifiée

L'organisation du marché hebdomadaire est à nouveau modifiée pour le mercredi 20 mai.

En effet, les commerçants de produits manufacturés (non-alimentaire) ont fait le choix de **revenir à leur emplacement traditionnel, boulevard de la Meilleraye.**

Cette décision entraîne la mise en place d'un dispositif similaire à celui de la place du 8 mai 1945, à savoir un barriérage du périmètre avec création d'un sens unique de circulation au sein du marché des produits manufacturés.

L'ouverture au public se fera de 9h00 à 13h30. L'entrée se situera côté Palais des Congrès et la sortie, côté Sous-Préfecture. Deux agents de la collectivité seront postés en entrée et en sortie de marché.

Les commerçants alimentaires restent place du 8-Mai 1945.

La Ville de Parthenay rappelle les règles à respecter :

- désinfection des mains obligatoires à l'entrée (gel hydroalcoolique fourni)
- respecter une distance d'un mètre entre deux personnes
- Ne pas toucher les produits sur les étals
- Utiliser ses propres sacs
- Préférer le paiement par carte bancaire sans contact si possible
- Appliquer les gestes barrières